

Image not found or type unknown



Prime de vacances convention collective synthec

Par **pascale**, le **06/10/2010** à **14:28**

Bonjour,rrnrje suis depuis janvier 2006 dans une société où nous sommes 2 salariés à la convention synthec.rnje n'ai jamais eu la prime de vacances. Je n'ai eu qu'une fois un 13ème mois en octobre 2007. mon collègue a 4 primes dans l'année (1 par trimestre).rnpuis je prétendre à la prime de vacances, même si mon collègue a ses autres primes ? comment est calculé le montant de cette prime de vacances ? le % par rapport au salaire brut ? puis je réclamer les années 2006, 2008, 2009 et 2010 ?rnvous remerciant par avance,rncordialement